

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### **MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE L'ÉQUIPEMENT, DU TOURISME ET DE LA MER**

**Arrêté du 25 juillet 2006 fixant le nombre de places à pourvoir au concours pour le recrutement de professeurs techniques de l'enseignement maritime, section « génie mécanique » (femmes et hommes)**

NOR : *EQU0601553A*

Par arrêté du ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer en date du 25 juillet 2006, le nombre de places à pourvoir au concours externe pour le recrutement de professeurs techniques de l'enseignement maritime, section « génie mécanique », est fixé ainsi qu'il suit :

Concours externe :

- section « génie mécanique » : 1.